

Rahan à Karlsruhe :

trois questions sur *Les politiques de la nature* de Bruno Latour

- Laurent Mermet, ENGREF

17 janvier 2007
Paris

RES 9

Laurent Mermet

- *De toute façon, aucune cabane de concepts ne peut rendre justice au paysage coloré au milieu duquel elle dresse sa mince cloison de planches et sur lequel elle ne peut, à travers ses étroites fenêtres, qu'offrir des échappées théoriques.*

Bruno Latour, « *Les politiques de la nature* » (Introduction)

Rappel du contexte RES

- RES / Une analyse institutionnelle de l'action théorique des chercheurs dans le champ de l'environnement
- des approches sur
 - ◆ la recherche d'un nouveau pacte critique (RES 0, 1)
 - ◆ l'analyse des rhétoriques qui règnent sur le champ (RES 4)
 - ◆ l'analyse des fondements institutionnels de nos champs de recherche (RES 5)
 - ◆ l'implication du chercheur comme analyste (RES 3, 7)
 - ◆ un travail d'approfondissement de l'ASGE (RES 2, 6)
 - ◆ le réexamen de théories de la gestion sociale et politiques de l'environnement (RES 8)
- deuxième séance sur trois prévues pour le réexamen de théories

Introduction (1)

4

- Séance centrée sur *Les politiques de la nature* de Bruno Latour
- Une théorie de la gestion sociale des écosystèmes
- Une théorie qui repose sur des présupposés orthogonaux % ASGE
- Une théorie centrale dans « l'empire du sens », exemplaire de la position « post-soupçonneuse » que RES entend dépasser pour une position « néo-soupçonneuse »
- Comme point d'appui de la réflexion on prendra la question : « Où se situe Bruno Latour, d'où parle-t-il ? »

Introduction (2)

- Séance appuyée sur les textes suivants
 - ◆ *Les politiques de la nature*, 1999
 - ◆ *Changer de société, refaire de la sociologie*, 2005

 - ◆ *Moderniser ou écologiser? À la recherche de la 7ème cité*, 1995
 - ◆ *La science en action*, 1989
 - ◆ *Nous n'avons jamais été modernes*,

 - ◆ La visite à Karlsruhe
 - ◆ ... et le catalogue « *Making things public* »

Plan

- Rahan à Karlsruhe : la quête de Bruno Latour
- Qui peut parler le Latour?
- Qu'est-ce qu'un monde?
- Que fait la théorie pour les causes écologiques?
- Quelle articulation avec une théorie centrée sur l'action stratégique (ASGE)?

D'où parle Bruno Latour?

- Pas depuis une instance d'administration des idées
- Une évidence : une pensée animée par
 - ◆ la fascination pour le travail des sciences
 - ◆ le rejet du scientisme
- Au-delà de cet algorithme trop simple : quel personnage conceptuel?
- Rahan, le fils des âges farouches (Lécureux et Chéret)

Rahan

8

- Rahan cherche la connaissance (l'endroit où le soleil se lève)
- Il tombe sur des victimes, sur une situation incohérente
- Il les sauve mais ne comprend pas la situation
- Il leur fait raconter leur histoire
- Il se retrouve indigné et perplexe
- Il regarde la situation
- Il intervient ou se trouve pris dedans

Rahan (2)

- Il se heurte à une réaction farouche et se retrouve accusé de mettre en péril l'équilibre du monde
- Il bénéficie de complicités
- Mais doit faire preuve d'une force herculéenne
- Après la culmination d'une épreuve majeure, d'ingéniosité, de parole et/ou de violence
- Un autre ordre est rétabli, d'autres liens entre les gens, les bêtes et les choses
- ... et Rahan poursuit sa route

Le « devenir Rahan » de Bruno Latour

- L'observation silencieuse avec Woolgar
- L'interpellation :
ce que vous dites n'est pas ce que vous faites!
- Sur le pilori pour relativisme
- Travail de la perplexité
- Propositions de re-composition de l'ordre technique, social, écologique, politique

Le « devenir Bruno Latour » de Rahan

- Rahan était publié dans Vaillant, dans Pif gadget, sous le patronage du PCF
- Pour trouver la compréhension, il marche vers l'endroit où le soleil se lève
- Il est orphelin après de grandes catastrophes
- Il lutte contre l'opium du peuple et contre l'oppression
- Rahan passe de l'opium du peuple à l'anthropologie
- ... et du Progrès à l'innovation

Le « devenir Bruno Latour » de Rahan

12

- Il devient intervenant de changement (analyste?)
- En partenariat avec des acteurs minoritaires, il participe à (catalyse) une recomposition
- Cette évolution de Rahan est symbolique de la période 1968-2005 (RES 0)
 - ◆ du marxisme à l'interdisciplinarité environnementale
 - ◆ de l'idéologie du progrès à la réflexion sciences-société
 - ◆ des projets politiques massifs aux projets de la « cité par projets » de Boltanski et Chiapello
- Rahan touche aux limites de l'empire du sens
 - ◆ par le côté dispersif, localiste, fragmenté, des analyses
 - ◆ par la centralité du cognitif

Le « rester Rahan » de Rahan

- A la fin de l'épisode, Rahan part, il **ne s'attache pas**
- Nous passerons sur « *La psychanalyse de Rahan* »
- Rahan intervient sur un collectif institué...
- ... il y incise l'écart dés-instituant où rentrer un nouveau fil de trame ré-instituant
- S'il restait, s'il s'attachait, il basculerait du côté de l'institué, de la configuration « chef-prêtre »...

Le « rester Rahan » de Rahan (2)

- ... alors, il part

17 janvier 2007
Paris

RES 9

Laurent Mermet

Plan

- Rahan à Karlsruhe : la quête de Bruno Latour
- Qui peut parler le Latour?
- Qu'est-ce qu'un monde?
- Quelle articulation avec une théorie centrée sur l'action stratégique (ASGE)?

Qui peut parler le Latour?

- Une théorie qui a son propre langage
 - ◆ vocabulaire de concepts
 - ◆ les uns promus et redéfinis
 - ◆ les autres bannis
 - ◆ grammaire
 - ◆ constructions et déclinaisons possibles
 - ◆ constructions et déclinaisons impossibles
- Dans le cadre RES, on attend que la théorie
 - ◆ rende compte de ses conditions d'énonciation
 - ◆ de sa portée d'action

Une posture essentiellement métégorique

- % aux acteurs du « collectif »
 - ◆ l'analyste n'est pas présent dans le collectif
 - ◆ il vient après, pour constater ce qu'on fait les acteurs, ou reste à part pour les observer
 - ◆ il cherche un compte-rendu qui puisse être agréé par tous les acteurs
- % aux autres chercheurs
 - ◆ il cherche une vue
 - ◆ + extensive
 - ◆ + précise
 - ◆ il déploie une forte activité négative (de décadage)
 - ◆ il considère les cadrages partiels comme prématurés, maladroits ou abusifs

Un point de vue d'acteur assembleur

- Enjeu central : la re-com-position et l'extension du collectif
- Les opérations prioritaires
 - ◆ passer de l'assemblage à l'assemblée
 - ◆ passer les contrats en bonne et due forme
 - ◆ les deux stades de la recomposition
 - ◆ recension plus exhaustive des êtres
 - ◆ changer les agencements
- Cette position explique
 - ◆ l'absence du pouvoir et des rapports de force comme concepts
 - ◆ le fait de mettre tous les agents sur le même plan
 - ◆ le non engagement normatif sur l'état final
- La politique elle-même est redéfinie
comme le seul acte de ré-assembler

Qui peut le parler, pour dire (et faire) quoi à qui?

- A quels temps?
Plutôt passé que futur ou présent
- A quelles personnes?
Plutôt la troisième que la première ou la deuxième
- A quelle mode?
Plutôt le descriptif que le prescriptif

Les opérations soutenues par la théorie

20

<i>Principales opérations soutenues par la théorie</i>	<i>Qui, à qui ? Quel volet de la théorie</i>
Prendre acte des recompositions faites	Le chercheur, le vainqueur, après Réseaux ++, PdN 0
Aider à organiser le travail de l'acteur assembleur	Les chercheur aux acteurs Réseaux ++ (les opérations) PdN ++ (la procédure)
Appeler les acteurs à participer au ré-assemblage Dénoncer les blocages	Le chercheur, à tous PdN ++, réseaux 0
Cliver le champ théorique - bloqueurs - recomposeurs	Le chercheur aux autres chercheurs PdN +, réseau +, recadrages ++

Que fait la théorie, entre instituant et institué?

- Remarques préalables
 - ◆ elle ne porte pas le discours de l'institué
 - ◆ elle affiche une ambition fondamentalement instituante (constitution, réassemblage, etc.)
 - ◆ elle vise (jusqu'à un certain point) à instituer l'instituant, à la place de l'institué

Sociologie instituante ou instituée? ²²

- Latour affirme l'existence de 2 sociologies
 - ◆ n°1, instituée (le social comme participants et structures « agréés »)
 - ◆ n°2, instituante (le social comme travail de réassemblage)
- « [redéfinir] la sociologie non plus comme la « science du social » - que je noterai social n°1 - mais comme le suivi d'associations - noté n°2 » (Changer la Société, p. 13)
- Cette distinction touche aussi bien
 - ◆ la « société » (conçue comme structure instituée ou comme dynamique instituante)
 - ◆ la sociologie elle-même (fondée sur les entités sociales instituées du social n°1, ou sur les opérations instituantes du social n°2)

Science instituante ou instituée ?

- ... et de 2 sciences
 - ◆ instituée (la science faite)
 - ◆ instituante (la science en train de se faire)
- « Si bien que lorsque les gens doutent de l'existence de la « nature » et de la « réalité extérieure », vous ne savez jamais s'ils s'en prennent à l'unification prématurée des faits disputés sous l'hégémonie des *matters of fact*, ou s'ils refusent de prendre en compte la multiplicité des entités révélées par les sciences. Autant le premier cas est indispensable, autant le second est tout simplement stupide » (CS, 366-7)
- Là encore, la distinction touche autant les sciences sociales que leur objet (les sciences)

Comment garantir le moment instituant? Le dilemme de Rahan

- Une passion de rendre justice au pouvoir instituant de la science et de réactiver celui de la politique
- La tentative de créer un langage qui ne pourrait porter que la parole de l'instituant, et pas celle de l'institué soulève de multiples problèmes
- Le dilemme de Rahan
 - ◆ Rahan « cloué »
 - ◆ Rahan à la croisée des chemins

Le dilemme de Rahan (suite)

- Rahan part...
- ... quatre postures non compatibles avec l'institué
 - ◆ militant
 - ◆ anthropologue
 - ◆ innovateur
 - ◆ analyste
- ne sont viables que minoritaires, dans le moment génésique de la dé-ré-institutionnalisation du collectif

Plan

- Rahan à Karlsruhe : la quête de Bruno Latour
- Qui peut parler le Latour?
- Qu'est-ce qu'un monde?
- Quelle articulation avec une théorie centrée sur l'action stratégique (ASGE)?

Les ambiguïtés des politiques de la nature

- Si l'espèce de faune ou de flore que vous défendez ne trouve pas de place dans le collectif, repassez plus tard (entités en appel)
 - ◆ quid de l'irréversibilité?
 - ◆ tout repose sur la procédure
- Si les OGM rentrent dans le collectif, pas de problème!
- Est-ce qu'un collectif peut être indéfiniment en expansion?

Les ambiguïtés des politiques de la nature (2)

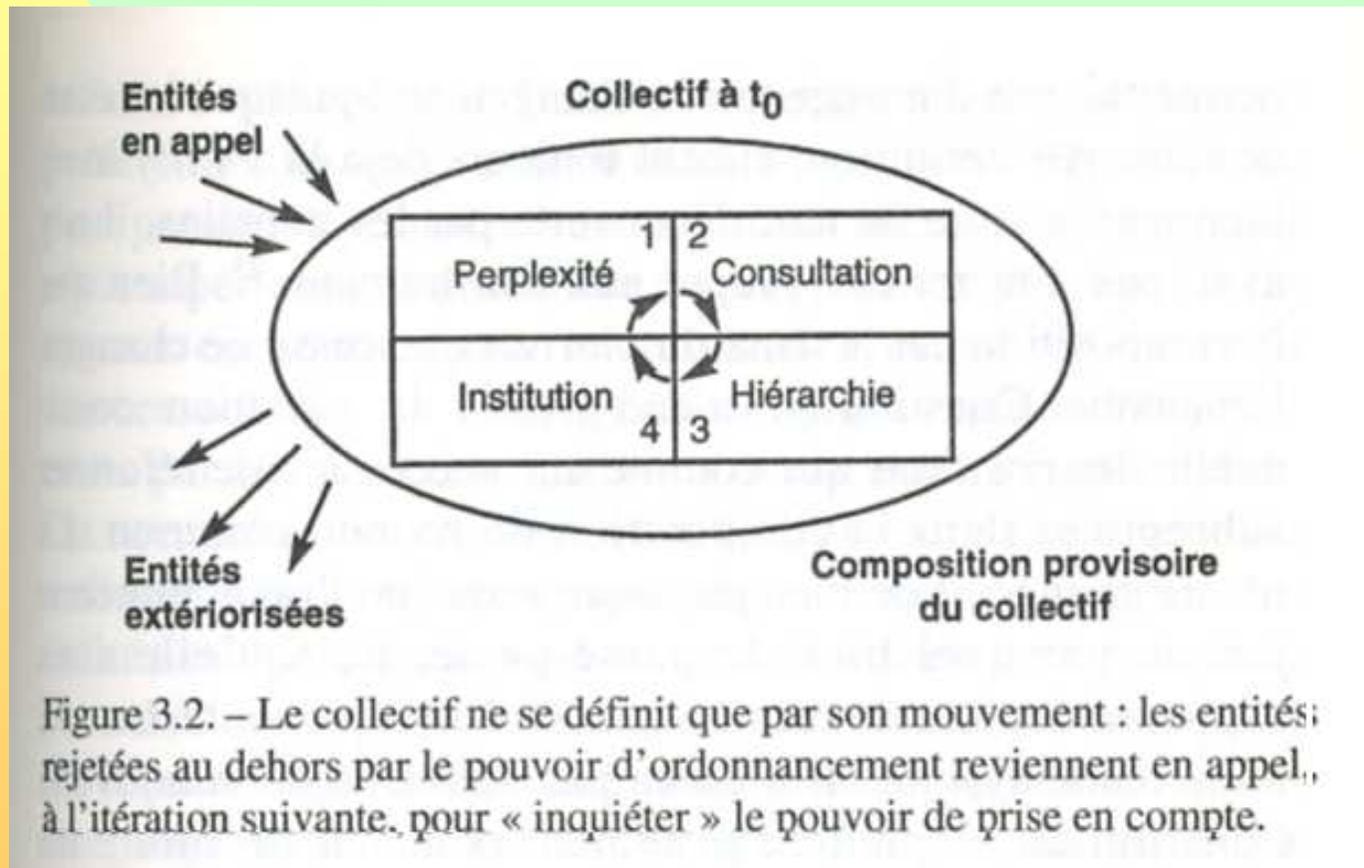
- Il y a bien un extérieur du collectif :
mais quelle est sa consistance?
- La théorie parle des moments de recomposition
 - ◆ mais que se passe-t-il avant, pour y conduire ?
 - ◆ et après, est-ce qu'il n'y a plus de problèmes ?
- Où est installé le commentateur,
pendant qu'il parle du collectif?
- Y a-t-il un seul, plusieurs, beaucoup de collectifs ?
- Passe-t-on de l'un à l'autre comme Rahan?

Qu'est-ce qu'un monde?

- En quoi le collectif est-il un monde? Est-ce que le monde est un collectif cosmo-politique au sens des PN?
- Cosmos : un ordre, un ordonnancement; le tout en tant qu'il est ordonné
- Monde
 - ◆ « l'unité ordonnée d'une multiplicité d'êtres quelconques » (EP)
 - ◆ « une totalité d'appartenance » (VEP)
 - ◆ « un ensemble de choses formant un domaine particulier » (DHLEF)

Le collectif : un monde, un mouvement, un ordre? (Latour, « *Politiques de la Nature* »)

30

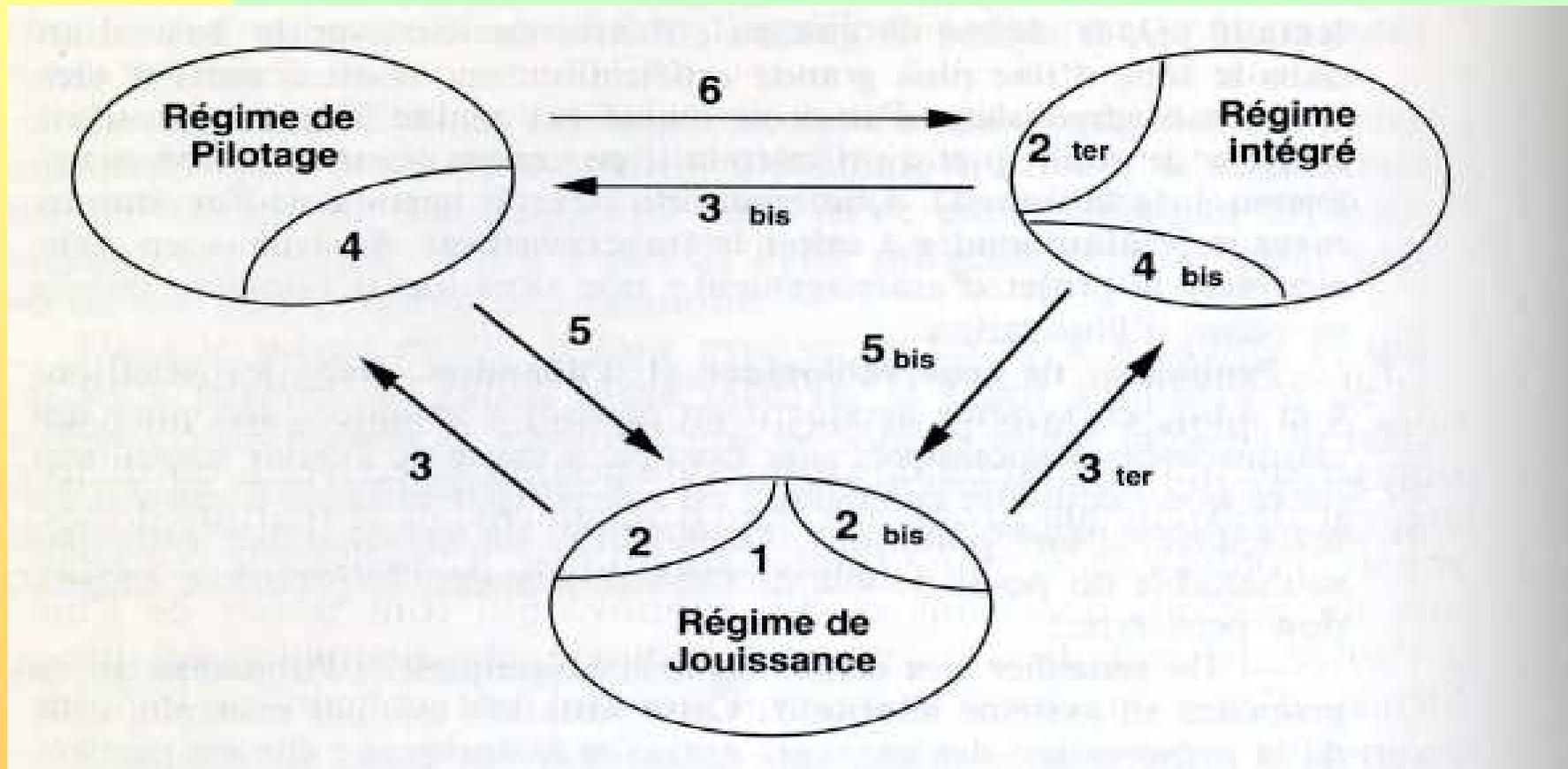


Plusieurs interprétation du collectif³¹ des « Politiques de la Nature » (1)

- Un problème de portée du collectif
 - ◆ Le collectif constitue le monde comme totalité des êtres?
 - ◆ Le collectif comme ordre politique complet?
 - ◆ Le collectif comme ensemble local d'êtres?
 - ◆ Le collectif comme ordre politique local?
 - ◆ Comment penser le problème de la disparition?
 - ◆ Est-on devant un collectif en cours de contraction?
 - ◆ Ou devant une dynamique mixte d'inclusion/exclusion?

Des collectifs aux configurations différentes (Mermet, 1992)

32



Plusieurs interprétations du collectif des « Politiques de la Nature » (2)

- Un problème de place du discours
 - ◆ Quelle est la relation entre
 - ◆ un accord « en bonne et due forme » sur l'ordonnement des êtres
 - ◆ la réalité des pratiques des êtres en question
- Est-ce que les voies de fait font partie du processus cosmopolitique?
- Un problème majeur à l'ère des accords verbaux sur l'écologie
- Faut-il ou non penser les luttes tacites d'inclusion et d'exclusion?

Interprétation centrale : un ordre politique délibéré

34

- Le collectif
 - ◆ un ordre politique
 - ◆ collectivement délibéré
- Auquel contribuent
 - ◆ les délibérations scientifiques et politiques
 - ◆ les différentes disciplines, chacune selon ses capacités
- Laisse des problèmes majeurs
 - ◆ l'ordre politique délibéré ne couvre qu'un champ très partiel (les points sensibles à la régulation du moment)
 - ◆ l'ordre politique délibéré n'a qu'une prise très incertaine sur les évolutions de la pratique concrète
 - ◆ comment penser et pratiquer l'emboîtement des collectifs?

Le collectif : un monde vu par l'acteur-assembleur

- Le collectif, c'est le projet de l'acteur-assembleur
- C'est donc un projet parmi d'autres
 - ◆ ... d'autres assembleurs
 - ◆ ... et au milieu des projets d'acteurs non assembleurs (par exemple, les acteurs des secteurs productifs ou les acteurs d'environnement)
- La prise sur le réel postulée dans la théorie se défend comme projet de prise
 - ◆ qui donne sens comme projet d'assemblage
 - ◆ mais doit accepter, dans chaque situation, les limites des possibilités concrètes d'assemblage

Plan

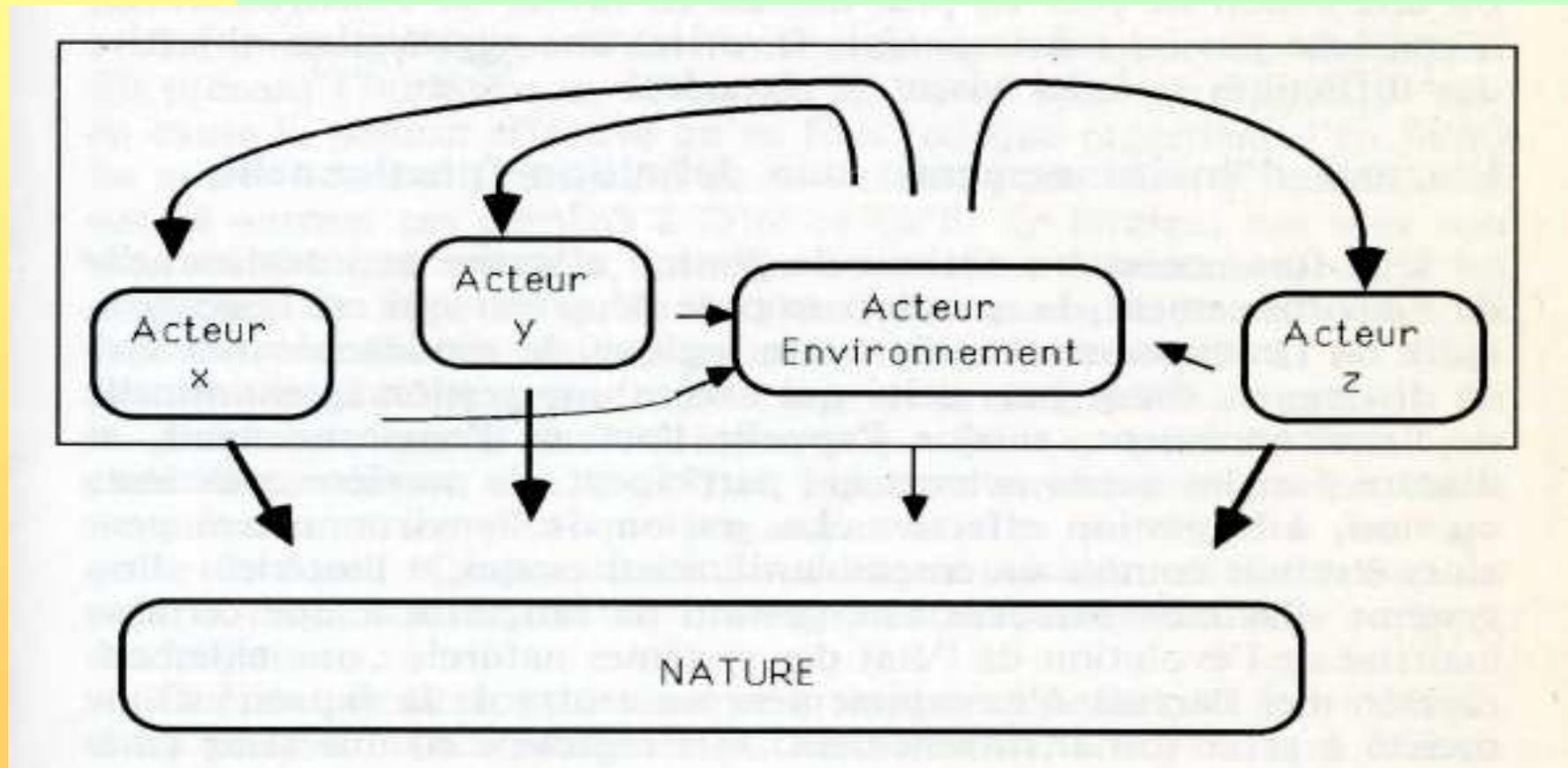
- Rahan à Karlsruhe : la quête de Bruno Latour
- Qui peut parler le Latour?
- Qu'est-ce qu'un monde?
- Quelle articulation avec une théorie centrée sur l'action stratégique (ASGE)?

La problématique de l'ASGE (1)

37

- « Qui peut agir, et comment, pour assurer la persistance ou le rétablissement des qualités désirables de notre environnement naturel? »
- Une aventure, une stratégie « du faible au fort », qui aboutit souvent à la destruction ou dégradation de l'objet écologique
- Les aventures, les problèmes, les espoirs, les stratégies « d'entités en appel » qui risquent fort de finir « extériorisées »

La problématique de l'ASGE (2) (Mermet, 1992)



Une articulation simple entre des perspectives irréductibles

- En première analyse :
ASGE = la théorie de (par, pour, avec) l'entité en appel
- Les PN =
la théorie de (par, pour, avec) l'acteur assembleur
- Les PN constitue-t-elles une « métathéorie » ?
En existe-t-il une ?
- La théorie de l'assemblage n'a pas vocation à fournir
l'assemblage des théories

L'ASGE : un langage pour l'acteur d'environnement

40

- « Je considère comme une crise le fait que la grandeur écologique x soit menacée d'expulsion du monde - ou que son inclusion soit refusée »
- « Je ne sais pas quel sera l'agencement du collectif de sortie de la crise; mais je veux que la grandeur écologique x ait toute sa place dans cet agencement »
- « Je sais que d'autres acteurs (et analystes) portent d'autres causes (y compris, pour certains, des causes ayant trait à l'agencement lui-même); le monde de demain dépend in fine du portage des causes d'aujourd'hui; il n'est ni joué d'avance, ni orchestré par l'un des acteurs »
- « Mon rôle est donc de proposer une lecture du monde (du monde existant et des mondes possibles) au regard de la cause (ici, environnementale) que ma pensée soutient (et qui fonde ma pensée) »

Les politiques de la nature : un langage pour l'acteur assembleur

41

- « Je considère comme une crise le fait que de nombreuses revendications économiques, technologiques, écologiques, pèsent sur le monde et que leur compatibilité est très problématique »
- « Je ne sais pas quel sera l'agencement du collectif de sortie de crise; mais je veux que la discussion entre les grandeurs ait été aussi explicite et ouverte que possible, qu'elle soit allée au bout de l'exploration des agencements possibles »
- « Je sais que d'autres acteurs (et analystes) portent d'autres causes (y compris, pour certains, des exigences sur tel membre du collectif); le monde de demain dépend in fine des délibérations entre les causes d'aujourd'hui; il n'est ni joué d'avance, ni orchestré par l'un des acteurs »
- « Mon rôle est de proposer une lecture du monde (du monde existant et des mondes possibles) centrée sur la recherche de nouvelles manières d'assembler les revendications qui pèsent sur le monde »

Entre Politiques de la Nature et ASGE : points communs...

42

- Il s'agit de faire émerger un monde d'un processus de re-assemblage (ou de transformation)
- L'étude des situations doit se faire au vu d'un horizon de synthèse précis
 - ◆ celui d'un acteur assembleur pour les PN (cet horizon est alors un collectif)
 - ◆ pour l'ASGE, celui d'un acteur de changement portant une grandeur écologique x (qui fonde un horizon normatif x)
- La théorie élabore un langage adapté à porter la vision et les opérations d'un agent qui s'engage dans/pour cette transformation
- La théorie reconnaît la prééminence de l'acteur lui-même
- La théorie est là pour conceptualiser, abstraire des agencements; elle est à la fois (et non sans tensions entre les trois) relativiste, réaliste, et à visée ré-instituante

... et différences

43

- L'ASGE : un langage
 - ◆ où les temps présent et futur dominant
 - ◆ où le mode prescriptif est majeur
 - ◆ où la première (je, nous, certains) et la 2^e personne sont au centre
- Une conception différente de l'immanence du chercheur
 - ◆ il ne dispose pas d'une chaire d'où il pourrait s'adresser à tous; il est au contraire fondé par son implication depuis une problématique située et situante (position catégorique)
 - ◆ il ne pense pas qu'en faisant changer les idées partagées, la gestion commune pourrait changer
- Des différences de contenu: la force, la stratégie, la protection de la nature
- L'une est là pour apporter des spécifications procédurales aux re-agencements
l'autre pour soutenir dans le re-agencement des revendications substantielles spécifiques

Engagement substantiel, engagement procédural : faut-il, peut-on choisir?

- Un point crucial des PN : la séparation des deux tâches
 - ◆ la prise en compte
 - ◆ la mise en ordre
- La politique porte seulement sur la seconde
- Une vision qui crée un statut à part pour l'assembleur
- Pour moi, à l'inverse, la pression des porteurs de revendications substantielles, qui revendiquent chacun pour lui-même le rôle d'assembleur, constitue le cœur même de l'activité politique

L'impensé substantiel des engagements procéduraux

45

- L'assembleur est toujours aussi en partie le représentant de l'une des forces qui revendiquent sur la substance (par exemple, impensé sectoriel au sein du GEFAAI : voir RES 5)
- Assumer et élucider cette dimension du politique (et du scientifique) - et non pas l'éradiquer - est au cœur du projet RES
- Traitement différent du surplomb
 - ◆ pour Latour : un engagement prématuré, qui croit savoir ce qui est bon
 - * redéfinir les revendications comme interrogations; renvoyer à une décision collective finale la détermination du bien
 - ◆ pour RES : une prétention exorbitante à être le seul à savoir ce qui est bon
 - * chacun doit assumer qu'il porte déjà des revendications substantielles partiales, qu'il porte aussi des réponses

Impossibilité et illégitimité de stabiliser les rôles d'assemblage et de revendication...

- Il y a toujours capture de l'assembleur par certains revendicateurs
- Chaque revendicateur a vocation à devenir assembleur
- Le cycle politique démocratique : du partisan au régulateur, du régulateur à l'opposition
- Impossibilité de stabiliser une différenciation entre revendicateur et assembleur

Où l'on retrouve Rahan, le fils des âges farouches

47

- Dans Rahan, la posture de re-assembleur autonome est rendue possible
 - ◆ par le fait que Rahan n'assume pas d'attachement durable avec tel ou tel parti au sein des clans qu'il rencontre
 - ◆ par le fait que chaque clan - chaque collectif - est isolé : ils ne sont pas reliés et traversés par les trames d'attachements et d'alliances transverses
- Dans notre monde
 - ◆ il n'existe pas d'intervenant « extérieur »
 - ◆ toutes les situations sont reliées de part en part par des trames multiples qui polarisent les regards et les interventions

... et conséquences (pour les PdN) de l'impossibilité d'isoler de façon stable le rôle d'assembleur

48

- La réduction des revendicateurs à leurs désirs et la méconnaissance de leurs visions globales
- Une difficulté à penser les effets objectifs des positions procédurales dans une situation donnée
 - ◆ Ces difficultés renvoient à des options de RES
 - ◆ propositions procédurales et revendications substantielles doivent être pensées dialogiquement
 - ◆ chaque acteur doit être envisagé à la fois comme opérateur partisan et comme assembleur virtuel
- Une vision intéressante mais limitée de l'activité politique, qui élude les luttes d'appropriation du (et par le) rôle d'assembleur
- [Diapositive pour mémoire]

Le retour de la force

- Rappel : la non-prise en compte de la force est fondatrice et légitime dans l'algorithme de l'assembleur
- A quelles conditions est-elle opposable aux acteurs revendicateurs?
 - ◆ Si elle ne s'oppose pas à une double (multiple) lecture
 - ◆ PN = lecture du re-agencement du monde sous l'angle d'une hypothétique inclusion de la grandeur écologique x
 - ◆ ASGE = lecture du monde sous l'angle de l'inclusion de la grandeur écologique x et d'éventuels re-agencements
 - ◆ Si elle ne revient pas à interdire aux acteurs faibles d'envisager le recours à la force... tout en servant à nier l'emploi de la force par les acteurs forts

Plan

- Rahan à Karlsruhe : la quête de Bruno Latour
- Qui peut parler le Latour?
- Qu'est-ce qu'un monde?
- Quelle articulation avec une théorie centrée sur l'action stratégique (ASGE)?

Conclusion : quelques acquis

51

- Une meilleure compréhension de ce que peut dire et faire la théorie des Politiques de la Nature
- Ce dont la théorie parle : des procédures de recomposition (et s'agissant du passé, des processus de recomposition)
- Pourquoi parlent-ils le Latour? 1) Pour nous conjurer de re-assembler; 2) pour parler des modalités de ré-assemblage
- Quand parlons-nous le Latour? Lorsque nous voulons évoquer l'acteur assembleur, angle mort de la perspective ASGE
- De quoi parle l'ASGE?
De l'aboutissement de revendications écologiques explicites et spécifiques, angle mort des Politiques de la Nature

Conclusion : encore des questions!

- Qu'est-ce que les Politiques de la Nature apportent aux causes environnementales et à ceux qui les portent?
- Pourquoi le grand récit environnemental est-il recadré brutalement comme « moderne » et scientifique?
- Peut-on passer du grand récit de la modernité aux petits récits de l'innovation, puis au grand récit de la nouvelle constitution?
- La question centrale de la rhétorique et de l'éristique reste posée
- Rahan et Salanskis